



Comité de Défense et de Soutien du CHF
Président Dr Olivier Nicolas : 11, bis rue Gambetta, 42110 Feurs
comitedefensetsoutienchf@gmail.com
Tel : 06 84 94 92 29

Collectif des Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier du Forez
Présidente Véronique Seux : 11, route de Grandchamp, 42600 Pralong
jaimemonehpadpublic@gmail.com
Tel : 06 89 76 61 97

Feurs-Montbrison le 6 Mars 2021

Objet : Reconnaissance des besoins sanitaires de l'Hôpital Public CHF du Territoire du Forez

A Mr Le Président du Conseil Départemental de la Loire, Mr Georges Ziegler
A Mr le Président du Conseil Départemental du Rhône, Mr Christophe Guilloteau
A Mr le Président du Conseil départemental du Puy de Dôme, Mr J.Yves Gouttebel
A Mesdames et Messieurs les Conseiller-e-s Départementaux :
A Me Marianne Darfeuille, Mr Pierre Véricel,
Me Annick Brunel, Mr J.Yves Bonnefoy,
A Me Chantal Brosse, Mr Pierre-Jean Rochette
A Me Sheila MC Carron, Mr Richard Chermette
A Me Valérie Prunier, Mr Michel Sauvade

Mesdames, Messieurs les élu-e-s

Depuis leur origine, le Comité de Défense et de Soutien du CHF et le Collectif d'Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier du Forez ont pour objet le soutien du service public hospitalier sur le territoire du Centre du département de la Loire, représenté par le Centre Hospitalier du Forez, comprenant les deux sites Feurs-Montbrison.

En réalité, le territoire du Forez va bien au-delà des limites du département, concerné par trois Communautés de Communes, le CHF lui-même rattaché à deux Communautés de Communes. Les deux sites du CHF desservent la population à l'Est, des Monts du Lyonnais, à l'Ouest des Monts du Forez allant jusqu'au Livradois, séparés par la Plaine du Forez, correspondant à une population de 200 000 habitants.

De cette particularité géographique, démographique, physique, sociologique et administrative découlent l'identité de ce territoire et particulièrement ses besoins spécifiques en termes de réponses

sanitaires dans le parcours de Santé de sa population rurale, voire rurale éloignée, répartie dans des zones d'accès parfois difficile.

Depuis toujours, notre but est de préserver un système de santé accessible à tous et de qualité pour tous et de participer à la construction et au bon fonctionnement d'un maillage ville -hôpital prenant en compte les réalités de notre territoire du Forez. Nécessité pour les habitants mais aussi pour les professionnels de Santé, en rendant attractive l'installation de nouveaux professionnels libéraux et hospitaliers dans le réseau de soins de notre territoire.

Les autorités sanitaires, le Schéma Régional d'Organisation des Soins, ne reconnaissent pas ce territoire et définissent l'organisation des soins à partir des deux bassins de vie au Nord : de Roanne, au Sud : de St-Etienne.

Nous revendiquons l'identité et les besoins de ce territoire en matière d'accès à des soins de qualité pour sa population, pour une prise en charge globale. Le Centre Hospitalier du Forez ne doit pas être un sous-territoire dans le département. Le CHF est viable et ne doit pas être une annexe du CHU, représentant le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), sa force passe par un développement équilibré des activités des deux sites Feurs-Montbrison.

La population de la Plaine du Forez étendue à l'ensemble de son territoire n'est pas une sous-population, elle a besoin de l'Hôpital de proximité avec ses missions de service public, garantissant un accès égalitaire aux soins pour la population et la sécurité sanitaire.

Ainsi, Mesdames et Messieurs les élu-e-s, nous vous interpellons sur cette réalité, et cette difficulté pour ce territoire à être reconnu, pour soutenir et légitimer la présence d'un CHF fort, d'un hôpital de proximité apte à répondre aux besoins sanitaires de toute une population.

La crise sanitaire empêche les réunions publiques, nous n'avons pu nous exprimer depuis plus d'un an, avec une surcharge de travail pour les médecins et un gros effort d'adaptabilité à la situation. Malgré tout, la première vague Covid a permis de montrer l'attachement de la population à son Hôpital public et à ses soignants. Le CHF fait preuve de maîtrise, d'expertise, de professionnalisme dans cette période sans précédent.

Nous attendons le Projet Médical du CHF qui devrait être présenté en Conseil de Surveillance le 31 mars, nous souhaitons qu'il soit favorable aux besoins et attentes de la population de l'ensemble de ce territoire du Forez tel qu'il existe, mais aussi aux besoins et attentes des professionnels de Santé.

Aussi, nous faisons appel à votre légitimité et votre responsabilité d'élu-e-s pour vous engager à défendre l'intérêt des citoyens et l'intérêt général dans la reconnaissance des besoins du CHF sur notre territoire et nous vous demandons de nous soutenir dans cet engagement.
Nous avons tous besoin de l'Hôpital. La santé est un droit pour tous, un bien commun.

Recevez Mesdames, Messieurs les élu-e-s l'expression de notre considération respectueuse.

Dr Olivier Nicolas, président du CDSCHF, les membres du Comité



Véronique Seux, présidente du Collectif des Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier du Forez, les membres du Collectif.

